



PSE 2 - Maintien et actualisation des compétences (recyclage)/ pisteur-secouriste

Année 2022

Renseignements et inscription

CESU 15

Madame Laurine CHARBONNEL

cesu@ch-aurillac

☎ : 04 71 46 82 41

Personnes en situation de handicap

Référent : I. MONPEYSSEN

i.monpeysсен@ch-aurillac.fr

Durée de la formation :

1 jour soit 7 heures

14 participants maximum

Horaires : 8h30 à 16h45

(pauses incluses)

Date :

28 Novembre 2022

Date limite d'inscription :

1 mois avant le début de la formation.

Coût de la formation :

Tarif individuel : 150 € TTC

Possibilité de restauration

sur place (compris dans le

tarif). Parking réservé

apprenants et personnes en

situation de handicap.

Une convention sera établie

à chaque inscription.

Document remis :

Une attestation sera délivrée

à l'issue de la formation.

Satisfaction CESU 15 :

560 formés en 2021

Retour satisfaction : 9,5/10

Objectifs pédagogiques

Actualiser, maintenir et perfectionner les connaissances techniques dans le domaine des premiers secours conformément à l'arrêté du 24 mai 2000, Permettre d'obtenir à terme et dans le cadre du plan quinquennal la compétence « secouriste » (PSE2) nécessaire à la bonne exécution des gestes de secours, seul ou au côté d'un équipier secouriste avec du matériel de premiers secours

Personnels concernés

Tout personnel « pisteur secouriste » titulaire du certificat de compétences de niveau 2 (ou équivalent) en cours de validité

Prérequis

Justifier de la possession du certificat de compétences « PSE 2 » et, le cas échéant, de la dernière attestation de formation continue

Contenu de la formation

Adapté aux besoins des participants et à leur exercice professionnel en lien avec les recommandations annuelles émises par le ministère de l'intérieur.

Arrêté du 14 novembre 2007 relatif au Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile

« Premiers Secours en Equipe de niveau 2 », modifié par l'arrêté du 19 janvier 2015,

Recommandations ministérielles de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) - Fiches techniques modifiées de septembre 2019

Recommandations « Covid-19 » de la DGSCGC du 05 juin 2020

Méthodes et moyens pédagogiques

- La formation est centrée sur une pédagogie active rendant l'apprenant acteur de ses apprentissages et permettant l'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique:
 - Etudes de cas
 - Analyses de situations professionnelles
 - Mises en situations simulées et ateliers pratiques

Evaluation des acquis

Evaluation formative au cours d'activités réflexives tout au long de la formation, fiche de suivi.

L'évaluation de l'acquisition des compétences pour les objectifs fixés est validée par la remise d'une attestation officielle d'habilitation,

Evaluation de l'action

Evaluation à chaud de la qualité de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation.

Intervenants

Formateurs titulaires du certificat de compétences de « formateurs aux premiers secours »